

## DECIRE NET

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation DECIRE NET

Nom chimique

Type de produit Mélange

Code produit 005001000

#### 1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes

- Produit de traitement du bois
- Liquide nettoyant
- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

#### 1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

COLONVAL RJM SA/NV

Rue de Gouy 35 b

6183 Trazegnies Belgique

Téléphone : +32(0)71 45 06 37

Site web [www.colonval-rjm.com](http://www.colonval-rjm.com)

Marc Colonval : [info@colonval-rjm.com](mailto:info@colonval-rjm.com)

#### 1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- Poison Centre. Tel: (+32) 070 245 245 or (+32) 02 264 96 30 Belgique

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
-------------	-------------------------------------

#### 2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: distillats légers (pétrole), hydrotraités, Kérosène - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C9 - C16 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 150°C et 290°C. (CAS No.: 64742-47-8)

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
------	------------------------------------------------------------------------------------

Conseils de prudence

## DECIRE NET

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation nationale.

Phrases EUH : Aucun

### 2.3 - Autres dangers

Substance PBT. - Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

matière vPvB. - Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 - Substances

Non applicable

### 3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
distillats légers (pétrole), hydrotraités, Kérosène - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C9 - C16 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 150°C et 290°C.	n°CAS : 64742-47-8 Numéro d'identification UE : 649-422-00-2 N°CE : 265-149-8	75	Asp. Tox. 1 - H304	Non applicable
méthanol	n°CAS : 67-56-1 Numéro d'identification UE : 603-001-00-X N°CE : 200-659-6 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119433307-44-xxxx	1	Acute Tox. 3 Dermal - H311 Acute Tox. 3 Inhalation - H331 Acute Tox. 3 Oral - H301 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 1 - H370	STOT SE 1 - H370 : 10>=%<=100 STOT SE 2 - H371 : 3>=%<10

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation - Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.  
- En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux - Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

---

## DECIRE NET

---

	- En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.
<u>En cas d'ingestion</u>	- Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir.

### 4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Provoque une irritation cutanée.

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### 4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.
- Traitement symptomatique. Administration d'antidote.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

---

### 5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- Dioxyde de carbone (CO2)
- Poudre d'extinction
- Sable

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

### 5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Produits de combustion dangereux

Produits de décomposition dangereux - Dioxyde de carbone (CO2)

### 5.3 - Conseils aux pompiers

- Eloigner le produit de la zone d'incendie.
- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
- Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

### 6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Evacuer les personnes en lieu sûr.
- Assurer une aération suffisante.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Attention: les épandages sont glissants

Pour les secouristes - Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

### 6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

---

## DECIRE NET

---

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes et matériel de confinement

- Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

#### Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).  
- Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.  
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.  
- Ventiler la zone concernée.

#### Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

### 6.4 - Référence à d'autres sections

- Protection individuelle: voir paragraphe 8

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

---

### 7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Recommandation

- Éviter de: Contact avec la peau  
- Ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.  
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

### 7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Protéger contre: Forte chaleur

### 7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

---

### 8.1 - Paramètres de contrôle

### 8.2 - Contrôle de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.  
- Gants de protection



## DECIRE NET

- Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

- Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	Liquide
Couleur	transparent	Odeur	caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		224 °C	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		0,95 kg/l	
Solubilité (Eau)		insoluble	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		< 21 mm <sup>2</sup> /s	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

#### Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
-----------------------	--------------------------

#### 9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## DECIRE NET

### 10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.4 - Conditions à éviter

### 10.5 - Matières incompatibles

### 10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

- Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

Mutagenicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

- Cancérogène Cat. 2 (Carc. Cat. 2).

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

## DECIRE NET

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

- Non classé

- Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

- Danger par aspiration - Catégorie 1 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

### 11.2 - Informations sur les autres dangers

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

### 12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

### 12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

### 12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

### 12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

### 12.7 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

## DECIRE NET

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux. - Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 - Numéro ONU

Non applicable

#### 14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

#### 14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

#### 14.4 - Groupe d'emballage

#### 14.5 - Dangers pour l'environnement

#### 14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### 14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

#### 15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Substances REACH candidates</u>	Aucun
<u>Substances Annex XIV</u>	Aucun
<u>Substances Annex XVII</u>	Aucun
<u>Teneur en COV</u>	Aucune donnée disponible

#### 15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
6	21/02/2021		Conforme Règlement (CE) n° 2020/878

---

## DECIRE NET

---

### Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 3 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 3
Acute Tox. 3 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 3
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H311	Toxique par contact cutané
H331	Toxique par inhalation
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus - indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger
STOT SE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 1

\*\*\* \*\*